

Direction générale de Pôle emploi
Paris, le 21 septembre 2020

3^e SEMAINE DE LA CRÉATION ET DE LA REPRISE D'ENTREPRISE : UN ÉVÉNEMENT NATIONAL DÉDIÉ À L'ENTREPRENEURIAT ET AU RETOUR À L'EMPLOI

**Du 28 septembre au 2 octobre 2020,
une semaine pour faire émerger des idées et lancer des projets d'entreprises**

L'envie d'entreprendre ne se dément pas malgré la crise économique. Selon les chiffres publiés par l'Insee, le nombre de créations d'entreprises a augmenté de 9 % en juillet 2020 après une augmentation de 38,1 % en juin, et ce dans tous les secteurs d'activité. Les hausses les plus fortes concernent les activités d'hébergement et de restauration (+42,2 %), essentiellement les activités de restauration rapide, et les activités de services aux ménages (+15,9 %). Les créations d'entreprises retrouvent ainsi leur niveau d'avant la crise sanitaire.

Fort de cette dynamique, Pôle emploi organise du 28 septembre au 2 octobre 2020 la 3^e édition de la semaine nationale de la création et de la reprise d'entreprise. Avec cet événement, Pôle emploi et son réseau de partenaires (le réseau BGE, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), Initiative France, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat et l'Agence France Entrepreneur) se mobilisent pour accompagner la reprise économique, faire émerger des idées et lancer des projets d'entreprises, expliquer les dispositifs d'aides à la création ou à la reprise d'entreprise et sécuriser les parcours des créateurs d'entreprises. La création d'entreprise est à la fois une possibilité d'emploi personnelle, de recrutements futurs et de créations d'emplois, qui plus est encouragée par le plan de relance gouvernemental qui consacre 49 millions d'euros à l'accompagnement à la création d'entreprise.

Plus de 800 événements, en digital et en physique, sont organisés dans toute la France : web conférences sur des thèmes très divers (couverture sociale, financement, élaboration du projet ou entreprendre au féminin...), ateliers au sein des agences (« Créer mon entreprise, et si j'osais ? », « S'installer en libéral avec l'URSAFF »...), forums locaux, etc.

L'ensemble des événements organisés durant la semaine est disponible sur le site pole-emploi.fr.

À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais et le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur : <http://www.pole-emploi.org/accueil/>

Twitter : @pole_emploi

SERVICE DE PRESSE PÔLE EMPLOI

Valérie Sébalj – 06 27 20 79 70 – valerie.sebalj01-ext@pole-emploi.fr